Petit gravelot : le trotteur des galets

Lié aux bancs de galets et sable des rivières et étangs, le petit gravelot est un témoin des rivières encore naturelles. Oiseaux-Nature vous fait découvrir cette semaine ce petit lutin des rivières

e la taille d'une bergeronnette, le petit gravelot, *Charadrius dubius*, est l'un des plus petits représentants du groupe des limicoles en France. Cet oiseau, aux longues pattes et au bec fin, est parfaitement adapté à son mode de vie. Proche de l'eau, on l'observe le plus souvent en train de chercher, dans la vase, dans le sable ou sous les galets, de quoi se nourrir: insectes, vers, mollusques...

Il se déplace en trottant sur les berges et est capable d'accélérer rapidement. En France, le petit gravelot se rencontre sur l'ensemble du territoire et ce jusqu'à des altitudes élevées (1 700 mètres) mais cela s'avère néanmoins exceptionnel. La plupart du temps, le petit gravelot occupe les berges et bancs de galets des rivières lentes où l'eau peut encore divaguer librement et créée une multitude d'habitats.

Dans les Vosges, l'essentiel de la population de petit gravelot se trouve le long de la Moselle en aval d'Epinal.

Un mimétisme parfait

Facilement reconnaissable, il arbore un plumage à la teinte brunâtre sur le dos contrastant très nettement avec son ventre et sa poitrine d'un blanc éclatant. Sa tête porte une calotte brunâtre entourée d'un bandeau noir. La gorge est blanche et se termine au niveau de la poitrine par un collier noir qui lui a valu son ancien nom de petit pluvier à collier. Ce plumage particulier lui assure un mimétisme parfait dans son habitat.

Le petit gravelot est un migra-



Une manière pour le petit gravelot d'intimider un mâle : il gonfle les plumes sur sa poitrine pour paraître plus imposant.

(Photos Vincent MUNIER — Oiseaux-Nature DR)

teur hivernant en Afrique. Dès le mois de mars, les premiers couples réapparaissent en Lorraine et occupent les meilleurs sites de reproduction. Dès lors qu'un mâle a pris possession d'un site, il n'y tolérera plus d'autres rivaux.

Pour le défendre, le mâle parcourt l'ensemble de son territoire en vol tout en chantant ou au sol en exécutant des enchaînements de pas et d'attitudes. Ces manifestations permettent, en plus de défendre le territoire, de séduire les femelles.

Une fois le couple formé, le mâle construit des ébauches de nids que la femelle choisira ou non pour la ponte et la couvaison des œufs. Le nid n'est qu'une dépression à même le sol, au milieu des galets.

Les 4 à 5 œufs qui y sont déposés sont extrêmement mimétiques et il est très difficile sans avoir vu un adulte le quitter, de localiser un nid.

Dès leur naissance, les poussins quittent le nid et sont surveillés par les adultes. Au moindre danger, les parents émettent un cri et les poussins viennent se réfugier entre leurs pattes. La croissance des jeunes est rapide, au bout de deux semaines, ils sont totalement emplumés et sont aptes à voler trois semaines après leur éclosion.

Une deuxième nichée peut alors être tentée en juin ou juillet seulement si les conditions restent favorables. Les jeunes autonomes commencent alors leur migration et sont rejoints fin août par les adultes.

Si vous aussi vous voulez pouvoir un jour admirer le petit gravelot, rejoignez Oiseaux-Nature pour préserver avec cette association les derniers lambeaux de rivières naturelles des Vosges.

En partenariat
avec Oiseaux-nature
http://association-oiseauxnature.wifeo.com/



Pour surveiller son territoire vis à vis des autres mâles, il le survole en chantant, attirant ainsi les femelles et démontrant sa vaillance aux autres mâles.

Pourquoi il est menacé

En France, le petit gravelot est protégé, sa destruction ainsi que celle de ses œufs et de son habitat est interdite. Cependant, de part leur mimétisme, les œufs et donc le nid passent inaperçus.

La fréquentation toujours plus massive et incontrôlée des abords de rivières entraîne des destructions des nids par les badauds qui les piétinent.

La perte de son habitat par l'enrochement des rivières est aussi un problème. La canalisation des rivières entraîne la perte de leur activité érosive, or c'est cette érosion qui assure la création des bancs de galets et méandres favorables au petit gravelot.

Enfin, l'extraction des granulats est aussi un problème

double pour le petit gravelot. L'extraction en elle-même détruit les milieux favorables au petit gravelot et contraint à la canalisation des rivières. Mais lors du processus d'extraction, des milieux potentiellement favorables pour lui sont créés. Or, ces milieux sont temporaires, dès lors que l'Homme y a pris ce qu'il voulait, les carrières sont rebouchées, et les nids de petits gravelots sont souvent enterrés quand ils ne sont pas écrasés par les engins de

Le petit gravelot pâtit aussi de certains chasseurs dont les connaissances dans l'identification sont plus que limités et qui le considèrent comme étant une autre espèce, chassable ou non.